

Alimentation

À partir des années 1960, les commissaires sont de plus en plus sensibilisés au rôle primordial d'une saine alimentation dans le développement de l'enfant. C'est ainsi que se développent différentes initiatives, entre autres pour la distribution de lait dans les différentes écoles. L'Œuvre de la Bouteille de lait, mise en place par le *Canadian Progress Club*, est l'une des pionnières à ce niveau, organisant la distribution gratuite de lait aux élèves des écoles de la paroisse de l'Assomption (écoles de l'Assomption et Pie-X)¹. Il faut noter qu'à cette époque les écoles ne sont pas pourvues d'équipements pour accueillir les jeunes pour le dîner. Les commissaires considèrent que « sauf en cas de grandes intempéries ou de raisons sérieuses [...], seuls les enfants demeurant à un mille et plus de l'école peuvent y dîner »².



De la soupe chaude pour les jeunes de l'école Lafontaine, septembre 1963. (*La Tribune*, 13 septembre 1963, p. 4)

L'implantation progressive de cafétérias est cependant lancée par des organisations civiles. En septembre 1963, les élèves de l'école Lafontaine sont les premiers à bénéficier d'un service de distribution de soupes à l'heure du dîner, grâce à l'initiative d'un comité formé d'un groupe de femmes ; cinq écoles de l'Est de Sherbrooke

seront éventuellement touchées par ce service³. La distribution du lait est éventuellement centralisée, grâce à un partenariat entre la Commission scolaire et le Ministère de l'Agriculture du Québec. À titre d'exemple, en 1982, on estime que la CSCS a distribué

¹ CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, p. 164.

² Un mille est égal à environ 1,6 km. CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, p. 182-183.

³ [s.n.], « De la bonne soupe », *La Tribune*, 13 septembre 1963, p. 4.

1 500 000 berlingots⁴. De son côté, la question des cafétérias refait surface à la fin des années 1980, alors que les commissaires demandent au MEQ « de doter toutes les écoles primaires du Québec qui reçoivent des élèves à dîner, d'un local approprié pour leur permettre de prendre leur repas dans un environnement convenable [...] et d'un local (cuisinette) pour préparer des repas »⁵. En d'autres mots, l'adoption de saines habitudes alimentaires devient une priorité de santé publique.

⁴ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 13 avril 1982 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 57.

⁵ CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 23 janvier 1989 au 26 mars 1990, p. 3-4.